

# Mouthiers *sur* Vivre à Boëme

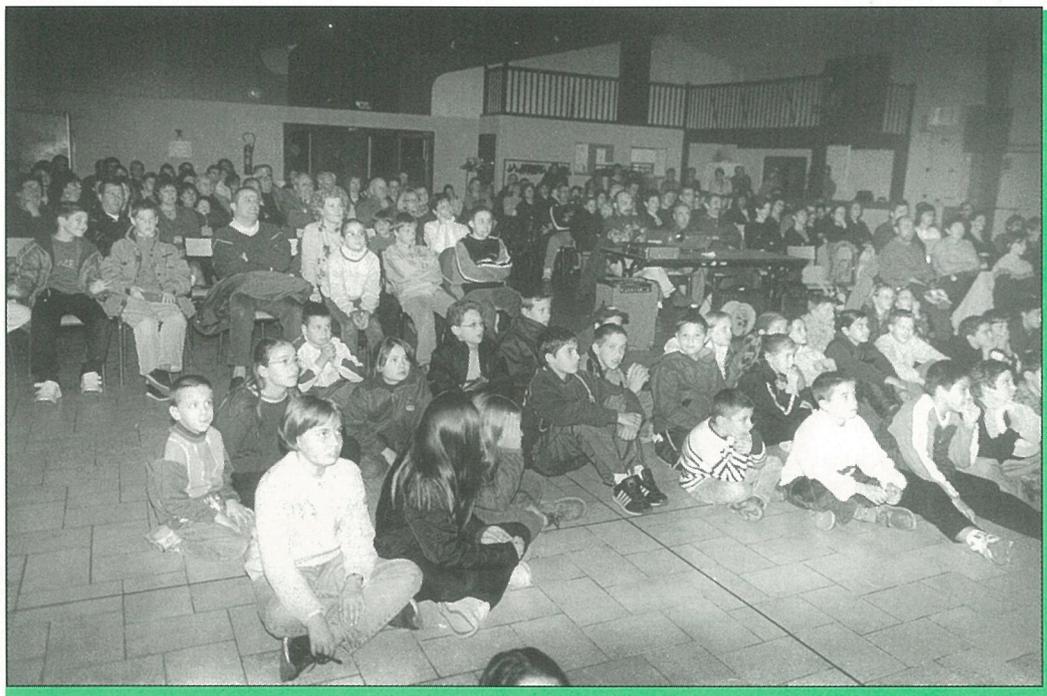
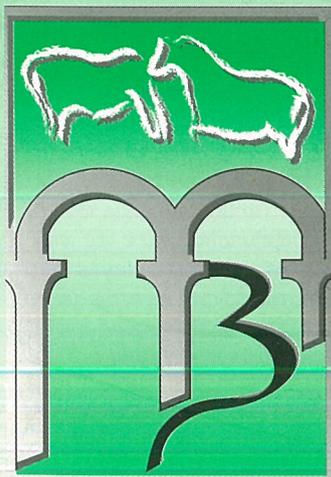
## SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 9 novembre 2001.....	p 2
Et celui du 17 décembre 1950.....	p 2
Gros plan :	
+ de DGF avec la TPU .....	p 3
Syndicat Départemental Incendie et secours .....	p 3
Parlons en : le 8 janvier prochain, les jours de collecte des déchets ménagers changent .....	p 3
Rencontre avec	
Joël NEBOUT .....	p 4
Le centre de Loisirs .....	p 5
Le petit Poucet au cinéma.....	p 5
Le SCM foot, tennis .....	p 6
Sentiers de Boëme .....	p 6
Centre social actualités.....	p 7
Contes pour Noël.....	p 7
État civil, agenda, photos.....	p 8

## BULLETIN

**d'Information Locale**  
édité sous la responsabilité  
du Conseil Municipal  
de Mouthiers sur Boëme

**N° 207**  
**Décembre**  
**2001**



*Les écoliers de MOUTHIERES ont beaucoup de classe... dans leur film (bientôt disponible en K7)  
(Photo Alain PORTE)*

### LE MOT DU MAIRE :

**Aménagement d'un espace de jeux pour enfants : votre avis nous intéresse**

L'aménagement d'un espace de jeux pour enfants était une volonté annoncée par l'équipe d'élus dans son programme électoral au printemps dernier.

Afin d'envisager sa réalisation, la commission communale "CADRE DE VIE " lors de sa dernière réunion, a décidé d'associer le plus grand nombre de monastériens à la réflexion

Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin un questionnaire concernant ce projet.

Il semble en effet très important d'accorder la plus grande attention à ce genre d'aménagement qui doit être un vecteur de lien social, lieu de rencontres et d'échanges entre les adultes accompagnateurs des enfants.

Ce nouvel espace doit être réalisé avec le plus grand respect des règles de sécurité afin de prévenir tout risque d'accident qui irait à l'encontre du but recherché par tous.

Si vous vous sentez concernés par ce projet, n'hésitez pas à compléter le questionnaire.

Les réponses seront analysées par la commission et il sera tenu compte de vos observations pour définir :

- l'emplacement
- les tranches d'âge
- le choix des jeux

**Merci par avance pour votre participation.**

**Très bonne fin d'année à tous.**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
du 17 décembre 1950

**ACHAT DE TABLES POUR LES ÉLÈVES DE 14 ANS**

La prolongation des études scolaires des enfants jusqu'à 14 ans, pose le problème de l'agrandissement des bancs et des tables scolaires.

Dans le passé, les enfants quittaient l'école à 12 ou 13 ans, alors, le matériel scolaire était suffisant.

Il n'en est plus de même maintenant, les élèves ont de la difficulté à s'adapter aux dimensions restreintes des tables de classes et selon les médecins, ils risquent des déviations de la colonne vertébrale ou de prendre des habitudes de repliement sur eux-mêmes.

En conséquence, et sur la demande des instituteurs, le Maire propose l'achat de 12 tables destinées à remplacer celles existantes dont les dimensions sont exigües.

**Réunion publique**  
**du Conseil municipal**  
**7 décembre 2001**  
**à 20 H 30**

Projection du film  
"paroles d'éleveurs"  
sur la crise bovine

**AFFAIRES AGRICOLES**

Une délibération de principe est prise sur la crise qui affecte les producteurs de viande bovine et le monde agricole en général.

**LE CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 9 novembre 2001**

**MISE EN RÉSEAU INFORMATIQUE ÉCOLES**

L'informatisation des deux écoles est en cours. Le Conseil Général apporte une subvention de 2000F/école. Il était également prévu la mise en réseau des deux écoles, projet également subventionné par le Conseil Général dans le cadre du projet TICE. Le Conseil Municipal accepte le devis établi par l'entreprise TES d'un montant TTC de 44 165 F.

**CONTRAT ENTRETIEN CHAUFFAGE BATIMENTS COMMUNAUX**

Le Conseil Municipal accepte le devis d'entretien des installations de chauffage concernant les bâtiments communaux (mairie, écoles, centre social, logements sociaux, salle polyvalente), d'un montant annuel de 7 881,64 F TTC.

**AVANCEMENT DE GRADE**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la demande d'avancement de grade de Madame LASSALLE qui passera d'adjoint administratif à adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe, toutes les conditions requises étant respectées.

**PARTICIPATION COMMUNALE ÉDUCATEUR ÉCOLE DE FOOT**

Le Conseil Municipal décide de renouveler sa participation, pour la période d'octobre 2001 à mai 2002, pour la mise à disposition d'un joueur de l'ASAC à l'école de foot de Mouthiers. Cette participation s'élève à 8 800 francs.

**CONVENTION MÉDECINE DU TRAVAIL**

Le Conseil accepte la convention à passer entre la Commune et le service de Médecine du Travail du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, concernant le suivi médical des agents de la Commune.

**CLUB INFORMATIQUE**

Le Conseil Municipal décide de remplacer le matériel informatique du Club Informatique, suite au vol commis en juin dernier.

**AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU CHAMP DE FOIRE**

La Commission d'appel d'offres se réunira le 19 novembre pour l'ouverture des plis suite à l'appel d'offres ouvert pour l'aménagement de l'esplanade de la mairie, de l'espace marché et de divers travaux de maçonnerie.

**TRAVAUX RUE DE L'ÉGLISE-RUE DU MOULIN-ROUTE DE FOUQUE-BRUNE**

Madame le Maire présente le devis du géomètre concernant le levé topographique concernant ces travaux. Ce devis s'élève à 12 469 francs TTC. Il sera demandé une prise en charge de ce devis par le Conseil Général concerné par ces travaux.

**REDEVANCES ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal décide d'augmenter de 2% les tarifs assainissement pour l'année 2002.

La participation au raccordement est fixée à 504,75 euros

Les redevances au m3 sont fixées à 1,26 e.

**HOMMAGE VEUVES ET ORPHELINS DE GUERRE**

Afin de répondre au souhait de Madame le Préfet, le Conseil Municipal décide de faire apposer une plaque commémorative au monument aux morts sur laquelle figurera la mention " aux veuves et orphelins victimes des guerres ".

**PERMIS DE CONDUIRE C ET EC**

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge le coût des visites médicales obligatoires relatives aux permis C et EC que doivent passer certains agents techniques.

**ASSOCIATION FRANÇAISE DE SOUTIEN AU HCR**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer 2 300 F de soutien et de solidarité à l'Association Française de soutien au HCR en faveur des réfugiés afghans.

**TRAVAUX LES NAULETS**

Après le compte-rendu de Monsieur Brégeas sur la rencontre de la commission communale des travaux et les habitants des Naulets, le Conseil Municipal décide d'effectuer des travaux d'aménagement de carrefours aux abords et dans le village des Naulets.

**AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX POUR ENFANTS**

Madame Porte donne le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue en mairie entre la commission communale cadre de vie, les associations, les parents d'élèves sur le projet de création d'une aire de jeux pour les enfants. Un questionnaire a été adressé à tous les parents d'élèves (2 ans - 11 ans).

**GROS PLAN + de D.G.F. avec la T.P.U.**

Pour encourager l'intercommunalité, le législateur a rarement trouvé mieux qu'une incitation financière. Déjà, la loi de 1992 portant sur la création de communauté de communes avait vu la création d'une Dotation Globale de Fonctionnement pour les communautés de communes. Plus de richesses fiscales retomberaient ainsi sur les territoires dotés d'une intercommunalité, s'ajoutant aux D.G.F. versées directement aux communes.

Ainsi pour Charente-Boëme-Charraud, ce sont 125 F par habitant qui sont versés par l'État dans la caisse communautaire. On comprend mieux ainsi pourquoi le budget du Ministère de l'Intérieur, qui verse ces dotations aux collectivités, est devenu le

second budget ministériel après celui de l'Éducation Nationale.

La loi du 12 juillet 1999, dite loi de renforcement et de simplification de la coopération intercommunale incite à l'effacement des différences de taux de taxe professionnelle entre communes d'un même territoire. Elle permet ainsi d'unifier les taux au bout d'une période de 12 ans. Un mécanisme de compensation vient garantir aux communes un produit fiscal identique à celui de l'année précédant l'entrée dans le dispositif. La conséquence la plus intéressante est la hausse de D.G.F. attribuée à la communauté de communes. Elle pourrait atteindre 100 F par habitant et par an. Sans avoir appauvri les communes.



**PARLONS-EN...**

**Attention changement de jour de collecte des déchets ménagers.**

A partir du 8 janvier prochain tous les habitants de Mouthiers auront un seul ramassage par semaine des déchets ménagers non triés. Les poubelles des habitants du Rosier, du Petit Guillon, du Roc, de la Bussière, de la Foy, des Fayards et des Naulets seront collectées le mardi.

Le reste de la commune sera collecté le mercredi. Cette réorganisation fait suite à la mise en place de la collecte sélective et au souci d'harmoniser le service dans la communauté de communes. En ce qui concerne les conteneurs à verre, nous vous invitons à avertir rapidement la mairie dès que l'un d'entre eux est plein afin de faire procéder à son vidage par l'entreprise spécialisée. D'avance merci.

**INTERCOMMUNALITÉ**

**Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours de la Charente**

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Charente a fixé les contributions des collectivités au budget du Service Départemental d'incendie et de Secours pour l'année 2002, conformément aux articles L 1424-29 et 1424-35 du code général des collectivités territoriales.

Le total des contributions est en augmentation de 2 774 570 euros (18 200 000 francs) par rapport à l'an passé. Cette progression est essentiellement due à la conjugaison de trois éléments : la mise à niveau des effectifs pour satisfaire aux obligations édictées par les textes afin d'assurer les départs en intervention, la mise en place des 35 heures et la refonte de la filière des sapeurs-pompiers professionnels.

L'augmentation des contributions pour les EPCI urbains et péri-urbains 53,3 %.

Le Conseil d'Administration a décidé que les collectivités péri-urbaines, bénéficiant du même service que les collectivités urbaines défendues par les centres de secours dotés d'effectifs professionnels devaient contribuer à une hauteur identique.

Ainsi le taux par habitant est porté à 46.42 E (304,52 francs) pour les zones desservies par les casernes d'Angoulême, La Couronne et Cognac.

**Cette augmentation équivaut à près de 800 000 F pour CBC !**

## RENCONTRE AVEC JOËL NEBOUT

Cette quatrième page du bulletin municipal a été inventée pour que les monastériens se connaissent mieux. Vous y avez croisé et vous croiserez encore les habitants actifs dans leur commune. Ainsi en alternance se dévoilent pour tous, des responsables d'activités sociales, économiques, des élus municipaux, des dirigeants associatifs ou des personnalités authentiques qui font l'histoire municipale. L'invité de ce dernier bulletin de l'année 2001, est un des nouveaux du Conseil Municipal élu en mars dernier : Joël NEBOUT.

Marié, père de trois enfants, il est incontestablement le plus monastérien des monastériens de l'équipe municipale : que ce soit par la lignée paternelle ou maternelle, ses racines sont à Mouthiers. Malgré quelques escapades dans le sud-est de la France, ou plus près, à Angoulême, Joël NEBOUT est un monastérien d'origine, né un 4 juillet, il y a quarante ans.

Malgré cette origine monastérienne affirmée, il lui arrive parfois de rencontrer de vieux monastériens qui ne le reconnaissent pas jusqu'au moment où il décline son identité. La cause de cette étrange méconnaissance vient à coup sûr de cette calvitie qui l'éloigne définitivement et chaque jour un peu plus de cette belle période où ses cheveux étaient longs et bouclés. De quoi faire dire à sa femme qu'elle a été trompée sur la marchandise, il n'y a qu'un pas que certains de ses amis du foot franchissent allègrement. Car Joël NEBOUT est un des piliers du Sporting Club de Mouthiers. Aujourd'hui il entraîne l'équipe des 13 ans qu'il espère bien voir monter en excellence. Mais son plus fort espoir est d'imaginer que ces jeunes, formés au club, y resteront au delà de quinze seize ans, période où ils sont nombreux à préférer d'autres activités à celle du football.

Si son exemple pouvait servir, il leur dirait sûrement toute la satisfaction qu'il a de retrouver ses amis du foot loisirs avec qui il partage des matchs uniquement faits pour le plaisir de jouer et des troisièmes mi-temps chaleureuses.

En matière de convivialité, le SCM est d'ailleurs un modèle, ce qui fait qu'aujourd'hui, nombreux sont les dirigeants, encadrant les équipes de jeunes qui ont joué ensemble. L'ambiance du club est propice à l'accueil de joueurs extérieurs à Mouthiers.

Cette qualité sera confortée par la très prochaine installation d'un nouvel éclairage (voir bulletin n° 204 de septembre dernier). Joël NEBOUT confirme que cette installation ajoutée à la qualité du terrain sera très attractive pour permettre à l'équipe fanion de jouer bientôt à l'échelon supérieur c'est à dire en régional. Certes le choix de l'éclairage s'est provisoirement fait aux dépens du club-house.

Mais Joël NEBOUT sera attentif à ce que des solutions pratiques soient néanmoins trouvées notamment en matière de toilettes, pour le confort des joueurs et des spectateurs



Sollicité lors de précédentes élections municipales, il n'avait pas donné suite jusqu'à cette année 2001 où il est entré de belle manière dans l'équipe municipale en obtenant sur son nom de nombreux suffrages. Joël NEBOUT est membre de la commission travaux où ses connaissances de la commune sont largement appréciées. Il découvre néanmoins des choses nouvelles dont certaines le surprennent.

Ainsi, récemment, la commission des travaux s'est déplacée aux Naulets pour examiner plusieurs problèmes de circulation sur les voies communales.

A cette occasion, de nombreux habitants du secteur ont participé, d'abord sur place, puis lors d'une réunion qui a suivi en mairie, à l'examen des différentes solutions pouvant être appliquées sur place. Ce qui a surpris agréablement Joël NEBOUT, c'est le fait de rencontrer des habitants, animés d'un esprit de quartier, capables de dépasser quelques revendications individualistes pour résoudre au mieux les problèmes posés. Considérant que notre époque est plus au repli sur soi, il y voit un signe d'encouragement à développer les rencontres entre habitants. Joël NEBOUT prolonge ainsi sa réflexion en s'attardant sur les nouveaux lotissements comme celui de la Tonnelle, et propose que soit encore mieux organisé l'accueil des nouveaux habitants qui ont peut-être un peu de mal à nouer le contact avec les monastériens déjà installés.

Mais s'il est un coin de Mouthiers qui l'attire davantage, c'est bien le bord de la Boème avec ses lavoirs, ses canards et tout son décor. Un attrait dont il peut mesurer les effets directs auprès des touristes ou des peintres amateurs qui régulièrement, s'arrêtent à proximité. Il participera avec attention aux réflexions précédant les futurs travaux sur cette portion de la route de Fouquebrune qui passe au pied de sa maison. De son point de vue, il faut favoriser une vitesse basse et la sécurité des piétons. Pour atteindre ce but, il faudra que les techniciens et les élus se remuent les méninges.

Car il sait bien, en bon footballeur, qui plus est joueur de défense, que, parmi les plus beaux buts, figurent souvent ceux marqués avec la tête.

## CENTRE SOCIAL

### CENTRE DE LOISIRS EN DÉCEMBRE

Pour les 6-12 ans : **MERCREDI**  
" couleur cuivre " **12 décembre**

au Théâtre d'Angoulême (15 places - s'inscrire à l'avance)

Pour les petits :  
fabrication de marionnettes, séances de motricité ...

Pour les grands :  
masques, boomerangs aborigènes (Australie), Flag Football...

Pour tous renseignements : Centre de loisirs au **05.45.67.92.84**

(mercredis, petites vacances, périscolaire) **05.45.67.84.38**  
Centre Social CBC

## ATELIERS EN FÊTE

**SAMEDI 15**

**DIMANCHE 16**

**décembre**

**de 14 à 18 H**

Les ateliers de liens sociaux du Centre Social, l'Atelier de peinture sur soie de la MJC et l'ASPAL (Association Solidarité avec les Peuples d'Amérique Latine) organisent une exposition-vente. Vous pourrez y découvrir :

- confitures et décors de Noël
- objets en bois
- peintures sur soie
- artisanat d'Amérique Latine.

**Mardi 4 décembre**

**2 séances : 17 H - 20H30**

**Le petit poucet**



MJC Jules BERRY

Le rêve des bottes de sept lieues ou le cauchemar d'être perdu dans la forêt ? Chacun y retrouvera des images de l'enfance car le film colle de très près au conte...avec des loups et tout et tout..!

Réalisé par Olivier DAHAN d'après le conte de Charles PERRAULT avec notamment Romane BOHRINGER, Élodie BOUCHEZ... durée 1 H 30

# SPORTING CLUB MOUTHIERS

**F  
O  
O  
B  
A  
L  
L**

Les 3 équipes seniors se comportent tout à fait honorablement et se trouvent dans la tête de leur championnat.

Un petit plus pour l'équipe C toujours invaincue qui aimerait cette année passer en catégorie supérieure, mais reste tributaire des autres équipes qui "piochent" dans son effectif.

Côté jeunes, les équipes 13 et 15 ans ont obtenu de très bons résultats jusqu'alors et on ne peut que leur souhaiter de continuer sur cette lancée.

Pour les benjamins et les poussins (en entente avec Voeuil), les résultats sont plus mitigés, mais ils se réservent pour la 2ème phase qui débutera au mois de janvier.

## 2 décembre

SCM(A)/Vindelle  
Montmoreau/SCM (B)  
SaintMichel/SCM (C)

## 9 décembre

Abzac/SCM (A)  
SCM (B)/Claix  
SCM (C)/Villebois

## 16 décembre

Match de coupe si équipes qualifiées

**T  
E  
N  
N  
I  
S**

Le S.C.M. tennis récolte les fruits de l'activité de la saison dernière et plus particulièrement du succès du tournoi interne de juin. Le S.C.M. peut annoncer 80 licenciés pour la saison 2001/2002.

### École de tennis:

L'école connaît un nouvel élan avec 28 inscrits dont 6 Lutins et Poussins. L'enseignement est assuré par Jean Clément (moniteur accompagnateur fidèle du club) et Émilie Seza (monitrice, élève de L'UFRAPS). Lors des vacances scolaires des stages seront proposés par niveau. Les lundi 29, mardi 30 et mercredi 31 a eu lieu le stage perfectionnement Cadet, encadré par Olivier Enner. Nous veillerons à ce que tous les volontaires puissent participer aux prochains, le club prenant en charge la totalité des frais de stage.

### Initiation et perfectionnement adulte:

Actuellement, nous avons pu mettre en place 2 groupes Homme et 1 groupe Femme. Il ne nous a pas été possible jusqu'alors de faire un groupe débutant. Nous enregistrons les demandes et nous les satisferons en fonction des créneaux disponibles en salle. AVIS : tout licencié peut bénéficier pendant la saison de 2 heures / mois de réservation de court aux "Montagnes" à Champniers, payées par le club. Prévenir le club à chaque réservation.

Cette année, plus que jamais, nous réaffirmons le besoin incontournable d'une salle de sport à Mouthiers, la continuité de l'activité tennis en dépend.

C'est en ces termes que nous avons rencontré M. Jean Révereault, Président de la Communauté de Communes. Ce dernier affirme que la réalisation d'une salle de sport à Mouthiers fait partie des premiers projets de notre commune.

Cette année encore, le S.C.M. tennis participera aux coupes de Printemps et J.J.Pérot, au challenge "Crédit Agricole" et au Top 16. Le S.C.M. va faire le traçage des courts et mettre en place un grillage fin pour arrêter les feuilles et gravillons.

Nous remercions vivement la Mairie pour la réalisation du mur d'entraînement qui va bientôt être opérationnel.

Un escalier entre le clubhouse et les courts est en projet, ainsi qu'une réfection sommaire du local.

Cette année encore nous engageons des équipes en championnat adulte de printemps et le tournoi interne sera organisé fin juin sur 2 week-end



## RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC «SENTIERS DE BOËME»

JOUR	PILOTE ET TEL.	RV MOUTHIERS Place ch.de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure
Di. 9 déc.	Dominique LECHAT 05.45.67.93.42	9 h	MOUTHIERS	champ de foire	9 h
Sa. 22 déc.	Claire JERRETHIE 05.45.24.58.90	13 h 30	RONSENAC	Eglise	14 h
<b>Attention : SAMEDI !</b>					
Di. 6 janv.	Jean LATHIERE 05.45.67.92.53	13 h 30	MOUTHIERS	Champ de foire	13h30

Après la rando, galette des rois et calendrier du 1er semestre 2002

*Sentiers  
de  
Boème*

# A NOËL, LE CONTE EST BON

Conte de Noël  
écrit par Félix Ménard

Dans un pays lointain peuplé de rennes, « Atchoum » est le seul bruit qu'on entend. - "Dada, es-tu malade ? demande Dodo à son frère. - Tu as sûrement une allergie, reprend Dudu, sa sœur, très savante. - J'ai " atchoum " une allergie " atchoum ", je veux bien, mais à quoi ? demande Dada. - Au froid, sûrement, réfléchit Dodo. - C'est très ennuyeux pour un renne, ajoute Dudu. - Pour essayer " atchoum " de trouver un remède " atchoum ", je dois partir "atchoum ".

Sur son chemin, Dada rencontre un bûcheron. Il lui raconte son histoire. L'homme lui propose son aide en échange d'un service. Le jeune renne accepte, et aide le bûcheron à porter son bois jusqu'à sa chaumière. Pour le remercier, l'homme lui offre une bûche magique qui se renouvelle toutes les heures.

Et le renne regagne son pays, tout content de pouvoir se réchauffer quand il en aura besoin.

Le Père Noël est malade  
écrit par Paquita CHAGNAUD

Il y a bien longtemps, le Père Noël vivait dans une cabane en bois. Comme tous les ans, il était chargé d'apporter des cadeaux aux enfants du village. Malheureusement, cette année là, le Père Noël est malade. Il souffre d'une maladie rare : chaque fois qu'il ouvre la bouche pour parler, des bulles de savon en jaillissent. Tout triste, il part se cacher dans la forêt, il a honte de sa maladie : "Bloup ! Bloup !".

Soudain, il rencontre un petit lutin qui a les moyens de le soigner ! Le père Noël accepte, bien sûr, et promet en échange d'offrir un magnifique cadeau au lutin.

Guéri, il rentre chez lui et peut enfin commencer sa tournée annuelle.

## COMITÉ DES FÊTES

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes s'est déroulée le 26 octobre dernier.

Nous remercions, pour leur courage et leur dévouement, les personnes qui ont quitté le Comité et souhaitons la bienvenue à Dominique et Michel.

Nous vous présentons le nouveau bureau :

Présidente d'honneur :  
Président :  
Vice-Présidente :  
Secrétaire :  
Secrétaire adjointe :  
Trésorier :  
Trésorier adjoint :  
Membres actifs :

Cécile FORGERON  
Christian LARPE  
Évelyne PONTINI  
Louis GISCARD  
Nathalie BASLAND  
Dominique AUJÉ  
Daniel PONTINI  
Michel BENNACEUR  
Françoise BUSCAIL

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

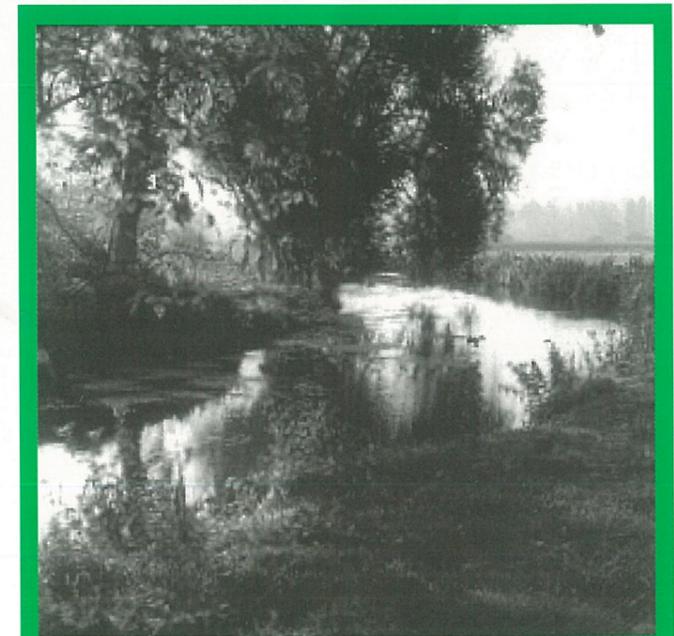
ELLE EST OUVERTE  
LE LUNDI

de 15 heures à 18 heures  
DU MERCREDI au SAMEDI  
de 14 heures 30 à 17 heures 30

## CRÈCHE FAMILIALE

### Offre d'emploi :

La crèche familiale recrute une assistante maternelle pour l'accueil d'enfants (- de 3 ans) à domicile. Contacter la Directrice de la Crèche au 05.45.67.84.88



## ETAT CIVIL

### Naissances :

10 novembre : Joyce M'RAD  
les Sigognauds

13 novembre : Pierre CHERRIER  
70, rue de la Boème

### Décès :

9 novembre : Guy SAVIN  
rue de l'église



## CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

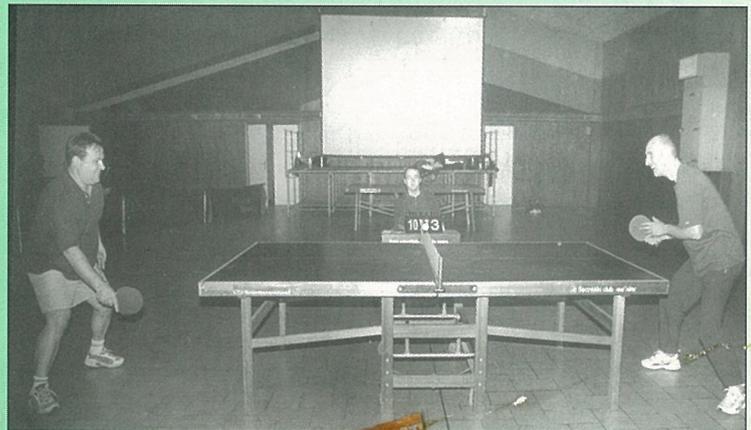
### RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC ☎ 05 45 67 84 88

## Sur votre agenda...

### - DÉCEMBRE 2001

- 15 : DON DU SANG À BLANZAC
- 21 : NOËL DES ÉCOLES
- 21 : 4ÈME ANNIVERSAIRE CERCLE DES AÎNÉS



A table, on peut garder sa raquette !

## PHARMACIES DE GARDE LE WEEK-END

Nuits du samedi au dimanche et du dimanche au lundi,  
de 20 heures à 9 heures téléphoner au 17 pour  
connaître la pharmacie de garde sur Angoulême.  
Pour la journée du dimanche, de 9 heures à 20 heures,  
consulter la presse, page départementale.

## ~ MÉDECINS DE GARDE ~ DÉCEMBRE

- 2 : DR CORBEL NERSAC 05.45.90.59.00
- 9 : DR DELAGE SAINT-MICHEL 05.45.91.42.25
- 16 : DR PELLETIER LA COURONNE 05.45.67.19.39
- 23 : DR BOURRIQUEN ST MICHEL 05.45.67.86.82
- 25 : DR FRÉDÉRIC LA COURONNE 05.45.67.25.17
- 30 : DR GIRAUD VOEUIL & GIGET 05.45.67.86.82

N.B. WEEK-END CLASSIQUE :

GARDE DE 12 H LE SAMEDI À 7 H LE LUNDI MATIN

JOUR FÉRIÉ DE SEMAINE :

GARDE DE 18 H LA VEILLE AU LENDEMAIN 7 H.

Équipe de rédaction : Christine DISCOUR Alain PORTE Jean REVEREAULT  
Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280



Halloween ça fait pas si trouille...euh ça fait pas si peur !



Lors de l'A.G. de la section locale du Club Alpin Français, les débats atteignent les sommets

(Photos Alain PORTE)

## Le prochain bulletin

Il paraîtra début janvier. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs  
devront être déposés à la mairie avant le 15 décembre

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant  
(jusqu'au 10 février pour le n° de janvier). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.